

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISSANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10,
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours,
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 4 Décembre 1864.

ACTES OFFICIELS.

CHARLES III, par la grâce de Dieu, Prince
Souverain de Monaco ;

Vu la demande de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, tendant à obtenir la concession de la section du chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie traversant le territoire de notre Principauté ;

Vu notre Ordonnance, en date du 22 mai 1858, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le cahier des charges réglant les conditions de la dite concession, arrêté par notre Gouverneur Général le 5 octobre 1864, et accepté par la dite Compagnie le 28 du même mois ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS :

ART. 1^{er}

La construction de la section du chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie, traversant le territoire de notre Principauté, est déclarée d'utilité publique.

ART. 2.

La concession de la dite section est accordée à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, aux conditions contenues dans le cahier des charges arrêté, le 5 octobre 1864, par notre Gouverneur Général et accepté par la dite compagnie le 28 du même mois.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, notre Avocat-Général et notre Gouverneur-Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en notre Palais à Monaco, le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-quatre.

CHARLES.

PAR LE PRINCE
Le Secrétaire d'Etat,
CHEV^r VOLIVER.

Par Ordonnance en date du 30 novembre M. Adolphe-Laurent-Auguste Eynaud, Secrétaire des Commandements du Prince, a été nommé Conseiller de Son Altesse Sérénissime.

Par Ordonnance du même jour, M. Louis-Florestan Myionnet a été nommé Secrétaire des Commandements du Prince en remplacement de M. Eynaud.

Une autre Ordonnance de la même date nomme M. le Chevalier Charles-Emilien-Fernand Lagarrigue Chambellan de Son Altesse Sérénissime.

Le Prince a reçu de l'Empereur des Français et de l'Empereur de Russie des réponses aux lettres adressées à Leurs Majestés Impériales par Son Altesse Sérénissime à l'occasion de Leur séjour à Nice.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Charles III est arrivé à la gare de Nice, samedi dernier, venant de Paris et voyageant dans les wagons qui lui appartiennent.

Le Prince s'est rendu immédiatement à l'hôtel Chauvain, où des appartements Lui avaient été préparés.

Le lendemain dimanche, avant de partir pour Monaco, Son Altesse Sérénissime a reçu plusieurs visites, entre autres celle de M. le Préfet des Alpes-Maritimes.

Le Prince a fait son entrée au Palais à quatre heures et demie et y a été reçu par S. Exc. le Gouverneur-Général, le Commandant du Palais et les Officiers de la Maison de Son Altesse Sérénissime.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de novembre, est de 3672.

CASINO DE MONACO.

Concert du 27 Novembre 1864.

Dans notre Eden, dans ce cadre resplendissant de verdure et de fleurs, dans ce tableau richement coloré que la nature a façonné dans un jour de fête, où l'écho multiplié répète les murmures incessants de la grande mer, la musique s'est créé un sanctuaire et les chefs-d'œuvre de nos plus beaux génies se font entendre à nos oreilles charmées.

C'est Mozart, c'est Bellini, Beethoven, Donizetti, Rossini, Auber ; ce sont les autres maîtres illustres dont nous voyons exécuter tous les jours les grandes productions, avec une intelligence remarquable, par un orchestre d'élite. Les conservatoires d'Allemagne et d'Italie ont fourni les artistes, et leur chef, M. Eusèbe Lucas est un français de la bonne école, formé au contact de nos illustrations artistiques françaises et qui s'y est fait une remarquable individualité. La France est de tous les pays, celui où l'on est le moins exclusif en musique : la faveur dont jouissent Meyerbeer et Rossini, l'Allemagne et l'Italie, les *Gluckistes* et les *Piccinistes*, l'atteste jusqu'à l'évidence.

Aussi voyons-nous se succéder dans une variété charmante la musique fine et spirituelle d'Auber, les fougueuses compositions de Beethoven et de Mendelssohn, les touchantes mélodies de Bellini et ces merveilleuses valse allemandes qui sont de petits poèmes tant les sentiments qu'elles expriment se traduisent facilement au cœur et à la pensée.

J'ai déjà parlé du plaisir qu'avaient procuré M. Oudshoorn, le remarquable violoncelliste que l'élégante société de Bade applaudit chaque été, et M. Delpech dont le nom, à Paris, est placé à côté de celui d'Arban.

Ces deux artistes ont enlevé, dimanche dernier, les applaudissements d'une réunion d'élite : M. Oudshoorn, surtout, par son jeu large, plein, expressif. Nous avons rarement entendu interpréter avec tant d'aisance les œuvres magistrales et difficiles de Servais.

M. Delpech enchante l'auditoire toutes les fois qu'il fait entendre ses brillantes fantaisies sur le cornet à piston. Sa phrase nette et sûre est d'une parfaite élégance.

M. Borghini, le violoncelliste, qui est en même temps un pianiste distingué, MM. Teggé et Wollgandt ont été vivement applaudis. La salle des concerts regorgeait d'auditeurs, et, ce qui est plus flatteur pour les artistes, les connaisseurs abondaient.

Pourquoi M. Lucas ne se fait-il plus entendre ? Que ne joue-t-il ses charmantes mélodies sur un instrument qu'il connaît si bien — la flûte Boëhme. On croirait entendre Dorus.

Que le chef d'orchestre du Casino se mêle plus souvent aux remarquables solistes qu'il nous fait entendre.

Il nous prépare, dit-on, d'agréables surprises prochainement.

AUGUSTE MARCADE.

On lit dans le *Nouvelliste* de Marseille :

LETTRES SUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

A M. J. Clappier, Directeur du Journal

LE NOUVELLISTE.

Mon Cher Ami,

J'arrive de la patrie du Soleil ! Les souvenirs que je rapporte de ce trop court voyage sont de ceux que je n'oublierai de ma vie. Voulez-vous me permettre de vous faire part de quelques-unes de mes impressions ? Rassurez-vous, j'espère que mes lettres ne seront pas pour vous et pour vos lecteurs ni trop ennuyeuses ni trop longues. Si je me suis trompé pourtant, si, juge plus compétent que moi, vous croyez ces notes indignes d'être publiées, jetez impitoyablement au feu, qui purifie, ces pages sans prétention. Je n'en resterai pas moins votre ami et un admirateur inconnu de cette mignonne Principauté de Monaco où j'ai passé, je puis le dire, quelques-uns des jours les plus calmes, les plus heureux de ma vie.

Ce serait vouloir répéter ce que d'autres touristes ont dit et bien dit avant moi, si je me lançais dans l'étude topographique de ce petit coin de terre privilégié qu'occupe et qu'occupera longtemps encore cette Principauté. J'ignore absolument la latitude et la longitude de Monaco. Bien mieux, je laisse aux hommes de science, si nombreux à Marseille, la tâche peu ardue de vous expliquer comment il se fait qu'ici le ciel est toujours d'une pureté sans égale, la chaleur, en toute saison, douce et tempérée par le retour constant d'une bonne brise de mer empreinte des suaves parfums de l'oranger et du citronnier.

Si les voyages sont pour moi un moyen dont l'observation est le but, je veux tenir mon savoir de mes réflexions propres et non pas de celles de ces honnêtes et patients compilateurs qui vivent étrangers à toutes les sensations produites sur l'esprit et souvent sur le cœur par le naïf contentement des yeux. Quand je passe dans une ville, je regarde, j'observe, mais je me garde d'ouvrir un volume à la bibliothèque communale pour y chercher une opinion toute faite sur ce que j'ai vu.

Croyez bien, cher ami, que cette manière d'apprendre a son charme. Hors de chez moi, j'écoute : rentré au logis, je laisse à ma plume fidèle le soin de me raconter le peu que j'ai retenu.

Peut-être n'approuverez-vous qu'avec des restrictions ce moyen original et encore inédit de bien connaître un pays. Je vous le donne pour ce qu'il vaut. Il me réussit ; je serai trop exigeant si je lui demandais davantage.

I.

Quand je suis arrivé à Monaco, j'ai dû changer entièrement mon plan de campagne. Il ne s'agissait plus cette fois d'interroger les monuments, de chercher dans les replis de la pierre les secrets des âges écoulés. Les Monegasques eux-mêmes n'ont que des notions très incomplètes sur leur origine. Ils parlent avec amour et respect de l'illustre dynastie des Grimaldi, mais du rôle important que cette antique maison de Monaco a joué dans l'histoire de l'Europe au moyen-âge et dans les

temps modernes, il n'en est jamais question. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils désirent c'est conserver pour eux et leurs enfants les avantages qu'ils possèdent et dont ils sont redevables à la sage et intelligente administration qui préside aux destinées du pays.

Jusqu'à Nice, je m'étais considéré comme n'étant pas sorti de chez moi. M. Gavini, le Préfet actuel des Alpes-Maritimes, et notre cher Alphonse Karr, le jardinier de la ferme St-Étienne, avaient eu l'un et l'autre pour votre ami les plus bienveillantes attentions. Avant peu Nice aura entièrement gagné la physionomie française qui lui manque encore. On sent que cette ville est travaillée par d'aspirations nouvelles. Qui pourra se plaindre quand ses désirs seront changés en autant de réalités ? Les pauvres enfants de la Savoie et leur dégoûtante marmotte peut-être, car la mendicité est sévèrement interdite dans ce département, un des plus précieux fleurons de notre couronne nationale.

Une fois à Monaco, où j'arrivai par le rapide vapeur la *Palmaria* commandé par un homme aussi aimable que complaisant, M. Imbert, mes connaissances historiques se brisèrent contre le premier rocher qui s'avança de trop près de notre gracieux navire. Non seulement j'allais devenir pour quelques jours l'hôte d'une ville étrangère, mais le pays où j'allais débarquer était pour moi tout-à-fait inconnu.

L'ascension du port à la porte St-Martin n'est pas précisément la chose du monde la plus agréable. Je remarquai que la route par laquelle mon guide me conduisit était large et entretenue avec soin. De beaux arbres d'une végétation luxuriante en bordent la chaussée sur l'un et l'autre côté. Vu du point dit la *Consigne* au bas de l'étroit sentier qui descend de la *Turbie* (*Augusti Turris*), Monaco est bien assurément une forteresse aussi impénétrable que Cronstadt ou le fameux quadrilatère.

Où suis-je me demandai-je ? sans doute chez un petit peuple à l'humeur guerrière, car voici un parc d'artillerie où rien ne manque pas même des soldats au costume martial. Peut-être aussi que la plupart des habitants de Monaco sont des marins intrépides qui s'engagent avec le courage des argonautes dans de périlleuses entreprises d'où ils rapporteront la toison d'or !....

Ce jour là, je vous le confesse, cher ami, mon imagination n'offrit à mon avide curiosité que des suppositions inadmissibles.

Je noterai en passant que nous autres français nous avons une singulière prétention. A croire les récits imagés et pittoresques que nous rapportons à notre cercle crédule après trois semaines d'absence, on nous prendrait pour autant de scalpeurs féroces, de chefs des tribus vagabondes sortis des lianes plantureuses du nouveau monde. Le plus souvent, quand ce n'est pas toujours, nous n'avons voyagé..... que dans le pays de la chimère, sans sortir de notre fauteuil. Nous ne connaissons pas plus l'Amérique que la Principauté des Grimaldi. Mais si les besoins d'une circonstance fortuite l'exigent nous vous raconterons de verve nos prouesses chez les sauvages ou, tout aussi facilement, nos excursions dans la Principauté de Monaco.

Quelques récits de voyage d'Alexandre Dumas, deux ou trois romans de Gustave Aymard et du capitaine Mayne-Reid, c'est plus qu'il ne nous en faut pour que notre instruction de causeur infatigable ne laisse rien à désirer.....

Me voila bien à Monaco et résolu à mettre mon temps à profit pour étudier la situation passée et présente de ces quelques milliers d'hommes restés fidèles à la maison de leur souverain et aux traditions d'honneur et de devoir que leur ont transmises leurs pères. Rien de ce qui m'environne n'offre pourtant un intérêt quelconque à l'étranger insouciant. Il est vrai que la réflexion éclaire le plus souvent des points d'histoire qui resteraient obscurs sans elle. Mais ici sur quoi baser ses réflexions ?..... Peut-on déduire une conséquence d'un principe qui n'existe pas ?....

L'histoire de Monaco et de ses Princes a été écrite et bien écrite par un homme consciencieux et instruit.

M. Henri Métivier, professeur au Prytanée Impérial de la Flèche, a été à la hauteur de la tâche ardue qu'il avait entreprise. (1)

Le succès de M. Métivier est de ceux qui méritent les félicitations les plus sincères. En cette bonne compagnie, nous allons, cher ami, parcourir ensemble ces deux volumes dans les pages desquels l'intérêt ne faiblit jamais. C'est dans le vaste domaine de l'histoire surtout que les peuples les plus faibles sont souvent ceux-là qui ont les droits les plus incontestables à la sympathie des juges impartiaux. Les origines et les développements de la maison des Grimaldi sont dignes à tous les titres de captiver quelques instants notre esprit. C'est donc pour le sujet que j'ai choisi et non pour moi, mal habile ouvrier dans l'art du style, qui vous compte parmi ses maîtres, que je me permets de réclamer votre indulgente attention.

II.

Dans les temps anciens, Monaco n'était qu'un poste inaccessible abritant les galères des corsaires ou pillleurs de mer. Plus tard Monaco devint une forteresse féodale, redoutée, non sans raison, des dominateurs de la côte de la Ligurie.

Le port que nous avons à nos pieds et au milieu duquel la *Palmaria* se balance gracieusement comme une jeune fille à son entrée dans le salon dont elle est le génie familier, ce port qui reçoit la visite de tous les pavillons aux grandes récoltes des citrons, des oranges et de l'huile, est formé par l'anse toujours paisible comprise entre la presqu'île du haut de laquelle Monaco chante sa prière d'amour au créateur et la montagne si merveilleusement pittoresque qui porte sur son dos touffu la route de la *Corniche* la plus belle du monde.

Ecoutez Théodore de Banville (2).

« Voici les caroubiers et les orangers de Monaco, la presqu'île est posée comme une corbeille éclatante dans sa vaste mer d'un bleu intense, verte d'algues sur les rivages. Une lumière formidable enveloppe l'immense, le calme, le riant tableau. Décidément c'est là l'Eldorado et l'Eden incomparable. »

D'anciens historiens, Lucain, entr'autres, dans sa *Pharsale*, parlent de Monaco situé dans la mer Tyrrhénienne.

Strabon dans les *Georgiques*, livre IV, de *Alpibus*, dit ceci.

« Le port de Monaco ne peut recevoir que des navires d'un faible tonnage et en petit nombre ; il s'y trouve un temple d'Hercule surnommé *Monacus*, et ce nom fait conjecturer que le territoire maritime des marseillais s'étendait jusqu'à ce point. »

Servius en ses *Commentaires* sur Virgile, explique ainsi l'épithète de *Monacos* (Movoixos) :

« Ce temple d'Hercule était ainsi surnommé, ou parce que Hercule ayant chassé de la contrée tous les dieux, y habite seul, ou parce que nul autre Dieu n'était adoré en même temps que lui dans son temple ; ce qui se présente cependant pour d'autres divinités ; ainsi Minerve et Junon avaient des autels dans le temple de Jupiter, Cupidon dans celui de Vénus. » De là *Movos oixov*, habitant seul et l'étymologie du mot MONACO, commenté dans cette phrase : *Herculis Monaci portus.* »

Nous savons par des documents d'une authenticité qui ne peut être mise en doute, par l'histoire de Provence, de Ruffi notamment, que Giballin Grimaldi seconda Guillaume, vicomte de Marseille et descendant de Boson, roi d'Arles, dans la campagne qu'il entreprit contre les envahissements des Sarrazins.

C'est vers le milieu du X^e siècle, que la Provence et la Ligurie commencèrent à repousser les corsaires barbaresques fanatisés par l'islamisme. En récompense de ses brillants exploits, Giballin Grimaldi reçut, à

(1) *Monaco et ses Princes*, 2 mag. vol. grand in-8, chez Hachette, Paris.

(2) *La mer de Nice*, 1 vol. in-18.

titre de fiefs, les terres comprises dans l'étendue du golfe de Sambracie, désigné aussi plus tard sous le nom de Golfe *Grimaud*, emprunté à son feudataire.

Le gentilhomme Charles de Venasque secrétaire du prince Honoré II, dressa en 1647, le tableau généalogique de l'antique maison des Grimaldi. S'en rapportant à une tradition, alors fort accréditée et que rien n'est venu contredire depuis, il fait descendre les Grimaldi de Grimoald, fils de Pépin d'Héristal, maire du Palais, ce qui rattacherait ces Princes, qui occupent une si large place dans l'histoire de la République de Gênes, à la noble descendance de Charlemagne.

Nous passerons rapidement sur les Princes de Monaco qui tous, pour la plupart, ont exercé leur souveraineté pour le bien de leurs sujets. Notre travail dépasserait les limites que nous nous sommes imposées si, après MM. Métivier et Charles Brainne, nous venions essayer de raconter, nous aussi, les règnes si diversement remplis des Princes de cette Maison. Dans notre étude rapide nous nous bornerons à rappeler que l'illustre famille des Grimaldi, après avoir servi pendant trois siècles les Empereurs d'Allemagne et la République de Gênes, qui abrita sa naissance, se mit au service des Princes français de la maison d'Aragon.

Dans le XV^e siècle dans le lointain duquel nous voyons poindre l'aurore du progrès et de l'émancipation sociale, nous trouvons parmi les personnages les plus considérables Jean-André Grimaldi, un homme d'une grande sagesse et d'une piété évangélique qui seconda utilement le pouvoir spirituel du Saint-Père, d'abord comme camérier pontifical auprès de Christien, roi de Danemark, et, en 1477, comme commissaire dans les provinces pontificales de la Romagne, chargé de poursuivre les ministres et officiers de ces provinces coupables de malversations.

François I^{er} prisonnier des Espagnols après la désastreuse bataille de Pavie, en 1525, traversa la Principauté. On sait que c'est dans le port de Villefranche qu'il s'embarqua sur une galère qui le conduisit en Espagne.

C'est en 1532 qu'Etienne de Grimaldi, parent d'Honoré I^{er}, et nommé son tuteur par le conseil de famille, eut l'honneur de recevoir dans le palais de Monaco, considérablement agrandi cette année même, le Pape Paul III, qui se rendait à Nice où il devait rencontrer Charles-Quint.

Honoré I^{er} hérita du sincère attachement que le puissant empereur avait manifesté à diverses occasions, pour son oncle Augustin Grimaldi. En 1532 Charles-Quint rendit visite à ce prince vertueux, et son séjour à Monaco avait été l'occasion de fêtes magnifiques pour la Principauté. Honoré I^{er} devint conseiller et amiral au service de l'Empire. Il se signala d'abord à la prise de la Goulette, port de Tunis, sous les yeux de Charles-Quint qui commandait en personne et en 1571 à la bataille de Lepante à côté de don Juan d'Autriche, où il fit des prodiges de valeur.

Le protectorat espagnol eut, entr'autres résultats, celui de faire signer par les deux parties une convention qui accordait à l'Espagne un droit de garnison à Monaco. Cette convention fut signée à Milan en 1605, par les ambassadeurs de Philippe III et du Prince Honoré II. A quelque temps de là, la puissance protectrice voulut ajouter de nouveaux avantages à ses prérogatives et se servir du port de Monaco pour faciliter ses communications entre la vice-royauté de Milan et celle de Naples. Les droits qu'elle s'arrogeait et qui n'étaient rien moins qu'iniques, inspirèrent à M. de Sabran, ambassadeur de Louis XIII auprès de la République de Gênes, cette spirituelle boutade qui peint parfaitement le caractère espagnol à cette époque : « L'Espagne est comme le diable, qui, plus on lui donne de pouvoirs et fait-on pour lui, plus en abuse et tyrannise. (1)

Le jour allait venir où la Principauté lasse de ce joug qui la fatiguait et l'appauvissait, réclamerait de

nouveau près de la France la bonne et cordiale alliance que cette dernière lui avait prêtée quelques siècles auparavant. Un écrivain provençal, Nostradamus, avait prophétisé cet heureux événement dans le quatrain suivant, extrait de sa VIII^e centurie :

Dedans Monach le coq sera reçu,
Le Cardinal de France apparoistra (2)
Par légation Romain sera deçu;
Foiblesse à l'aigle et force au coq naistra.

Honoré II n'attendit pas que la prophétie se réalisât sans son intervention. Un de ses conseillers eut la mission de négocier un traité qui se signa à Péronne le 14 septembre 1641. Par la suite, les victoires du Grand Condé rendirent à la maison de Bourbon un avantage si signalé sur celle des Habsbourgs que la gloire de ceux-ci passa bientôt du côté de l'armée française. C'est peut-être dès cette époque que nos soldats enrichirent notre langue de l'expression d'*invincible* qu'il nous faut toujours employer depuis, à chaque nouvelle bataille.

Louis XIII dédommagea de sa propre volonté l'héritier des Grimaldi de la confiscation de ses vastes domaines de Lombardie et de Naples. Le 22 mai 1642, il reçut son protégé au camp devant Perpignan. Il érigea en sa faveur le duché-pairie de Valentinois et lui accorda, en outre, le comté de Carladez, la baronnie de Calvinet en Auvergne, le marquisat des Baux en Provence et la seigneurie du Buis en Dauphiné. Honoré II, reçut aussi les titres de Duc et Pair du Royaume.

C'est après son second voyage à la Cour de France que le Prince rapporta à ses sujets, en 1647, des lettres patentes royales contre-signées par Anne d'Autriche, régente, qui concédaient à la Principauté de Monaco l'autorisation de faire fabriquer toutes monnaies d'or et d'argent, à la condition qu'elles fussent des mêmes poids et alliages que les nôtres.

En échange de ce privilège dont les Princes de Monaco ont été les seuls favorisés, la France eut son droit de garnison dans la place de Monaco.

Si je ne craignais de lasser votre bienveillante patience et celle de vos lecteurs, je relaterais ici les faits significatifs de chacun des règnes de Louis I^{er}, d'Antoine I^{er}, d'Honoré III, et d'Honoré IV qui mériteraient une étude à part. Mais cette lettre est déjà bien longue et je dois m'arrêter.

Dans quelques jours nous continuerons, si vous le voulez, cette rapide causerie sur un sujet qui est pour moi des plus intéressants. Nous verrons avec l'impartialité, que tout narrateur doit avoir, les incidents heureux et malheureux qui se sont produits sous Honoré V, Florestan I^{er} et le Prince actuel S. A. S. Charles III. Dieu qui a bien fait toutes choses semble avoir toujours protégé les monégasques contre toutes les adversités de ce monde.

Le spectacle que donne ce petit peuple aux nations grandes et puissantes est un enseignement utile et salutaire. C'est qu'à Monaco les aspirations de celui qui gouverne et de ceux qui obéissent se confondent dans une même pensée de sagesse et de prudence, de sympathie et de respect.

Agréé, mon cher ami, etc.

F. L. DE SAINT-MARTIN.

(La suite au prochain numéro).

CHRONIQUE BELGE.

Bruxelles, le 30 novembre 1864.

Parmi les plus glorieux épisodes de notre révolution de 1830, l'histoire enregistrera la mort héroïque du comte Frédéric de Mérode. Attaqué au pont de Berchem par des forces bien supérieures, le valeureux patriote s'élança, à la tête de son bataillon de volontaires, le drapeau tricolore à la main. La hampe en est coupée par un biscaien. Inébranlable, il s'arrache la cravate du cou et rattache les deux fragments. Bientôt un boulet tranche cette noble existence.

La famille de Mérode a conservé ce drapeau comme un pieux souvenir. Elle vient d'en faire don à l'état, et il sera déposé au Musée de la porte de Hal; la cravate du comte Frédéric est restée attachée à la hampe.

Le Théâtre de la Monnaie se traîne sur un répertoire rebattu et nous annonce force nouveautés qui vieillissent et n'apparaissent jamais sur l'affiche.

Robert, les Huguenots, le Prophète, la Juive, Lucie, le Trouvère, le Nouveau seigneur, l'Eclair, la Dame Blanche, la Fille du Régiment et Zampa, tels sont à peu près, tous les ouvrages sur lesquels nous roulons depuis le premier septembre. J'oubliais le Barbier, Faust et les Diamants de la Couronne, qui ont été l'objet de plusieurs débuts malheureux; puis, notre cheval de bataille, la Reine Topaze, où M^{me} Boulart a bouleversé, de fond en comble, le rôle de M^{me} Carvalho, écrit au-dessus de ses moyens.

C'est une chose étrange que le sentiment pénible que j'éprouve en entendant les opéras d'aujourd'hui. Sauf de rares exceptions, rien ne vous y repose l'esprit; ni les solos, les ensembles et les chœurs, écrits généralement trop haut; ni l'instrumentation, chargée outre mesure. Il m'a toujours paru qu'il eût été facile à des hommes de valeur de produire non moins d'effet, tout en restant dans de justes limites, et en ne dépassant pas les facultés des voix ordinaires. Quant aux organisations exceptionnelles, le compositeur se fût réservé d'écrire, expressément pour elles, quelques passages en forme de variante, dans le cours de sa partition. Auquel cas, gare aux téméraires qui se seraient hasardés à sortir de leurs moyens! Vous connaissez la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf. Ils eussent été punis par où ils auraient péché.

Dans l'état actuel des choses, à moins de posséder un talent et des capacités hors ligne, dans toute leur fraîcheur et tout leur éclat, il est impossible de chanter irréprochablement, d'un bout à l'autre, les rôles principaux de nos modernes opéras. Aussi, j'appelle de tous mes vœux un judicieux novateur qui vienne mettre fin à cette intempérance vocale qui décime de jour en jour les chanteurs.

Du reste des maîtres illustres se sont plaints éloquemment de cet état de choses. Ecoutez M. Laget professeur de chant au Conservatoire de Paris.

« Les compositeurs n'ont-ils pas assimilé l'organe humain à un fil de laiton qu'on peut changer à volonté, ou à une corde à boyau qu'on peut tendre et détendre avec une précision mathématique ?

« Opérant sur le bois et le métal, les industriels ont obtenu, au point de vue de la sonorité, des résultats inespérés, tandis que la voix, n'étant ni ductile, ni malléable, est restée stationnaire, c'est-à-dire ce qu'elle était, ce qu'elle sera toujours, car, nous l'avons dit ailleurs, les décrets de la Providence sont imprescriptibles et les lois de la nature immuables.

« Toute la presse allemande annonçait, il y a quelque temps, que Richard Wagner avait quitté Vienne pour aller à Venise, après avoir renoncé à la représentation de son dernier opéra, *Tristan et Isolde*, les chanteurs ayant déclaré que leurs rôles étaient inchantables.

« Que de compositeurs, en France, auraient mérité qu'on leur donnât une pareille leçon!

« N'y a-t-il pas dans la loi certaines dispositions restrictives qui limitent l'exercice de l'art, et la censure elle-même n'a-t-elle pas pour mission de réprimer les écarts et les manifestations absolues de la pensée ?

« La France offre à l'observateur curieux le spectacle d'une étrange anomalie, c'est qu'il n'y a pas de loi qui garantisse l'artiste contre les brutalités symphoniques et les aberrations d'un compositeur à l'imagination en délire, tandis qu'il y en a une qui protège les animaux contre certains délits.

« Un jour, un charretier de Paris frappait à coups redoublés son attelage qui, se sentant trop faible, refusait d'avancer. Un peintre bien connu protesta contre les brutalités du délinquant, et le somma de ne plus maltraiter ses chevaux; mais loin d'obtempérer à l'injonction qui lui était adressée, le charretier répondit insolemment et menaçait le peintre de son fouet. Enlever le fouet des mains du charretier, lui donner un croc-en-jambe et l'étendre sur la voie publique fut, pour le peintre, l'affaire d'un instant. Ce que voyant, le charretier dit à son vainqueur en se relevant :

« — Vous êtes plus fort que moi, je le reconnais; prouvez-moi maintenant que vous êtes plus raisonnable!... Vous le voyez bien, mes chevaux sont trop faibles pour leur charge; il faut pousser à la roue.

« — Volontiers, fit le peintre en ôtant son habit; mais à condition que vous ne surchargerez plus votre attelage. »

Il y a tous les soirs foule au Théâtre des Galeries St-Hubert pour entendre l'incomparable Brasseur.

Le Théâtre du Parc et le Théâtre Molière, dirigé par l'intelligent Gille-Naza, attirent aussi le monde.

(1) Lettre à l'Archevêque de Bordeaux.

(2) Le Cardinal Richelieu.

Il n'est bruit à Bruxelles que du départ d'un de nos hommes politiques les plus remarquables qui devait se marier avec la femme d'un de ses amis d'enfance.

Notre ville a été témoin ces jours derniers d'un bien triste scandale: l'enterrement solidaire d'un prêtre interdit depuis plus de vingt ans, mort en refusant de rentrer dans le sein de l'Eglise.

Voici un petit renseignement qui sera lu avec intérêt par les cultivateurs de Monaco. Il s'agit de l'élevage des poules.

Quand on parle d'élever des volailles, il ne faut pas songer tout de suite à une basse-cour de luxe, hors de la portée des petits campagnards. La basse-cour peut se borner à quelques bonnes poules et à un poulailler rustique.

Une poule rapporte environ 5 francs par 100 œufs qu'elle produit. C'est un joli rapport, mais la poule doit être abritée contre les intempéries; quelques pieux, quelques planches, et un toit de chaume suffisent pour faire un poulailler rustique excellent; quelques soins quotidiens assurent le bon état et le rapport de la volaille.

On a calculé qu'une poule, pendant qu'elle produit 100 œufs, qui valent 5 fr., si elle est nourrie avec du blé, dépense pour sa nourriture 5 fr. 80 c.; nourrie avec de l'avoine, elle coûte 5 fr. 86 c.; nourrie avec du maïs. 3 fr. 25 c.; et avec du blé noir, 2 fr. 86 c. Donc, quand on le peut, il faut la nourrir avec du blé noir.

Mais la poule ne peut pas être exclusivement nourrie avec du grain, on doit lui donner, en supplément de ration, des plantes vertes hachées. Si on peut lui donner des pâtées de pommes de terre cuites bien triturées, on réduira d'autant la ration de blé noir.

Les meilleures pondeuses sont, pour les races étrangères, les poules Cochinchinoises et Brahma-Poutra; pour les races françaises, les poules de la Flèche, et surtout la vieille race de poules gauloises, vulgaire, commune, qui se nourrit de peu et produit beaucoup. Voici le tableau de la production d'une poule. Une bonne pondeuse peut donner dans toute sa vie, de 4 à 500 œufs, se repartissant ainsi:

1 ^{re} année de la naissance,	15 à 20 œufs.
2 ^e	70 à 80 »
3 ^e	70 à 80 »
4 ^e	70 à 80 »
5 ^e	70 à 80 »
6 ^e	60 à 80 »
7 ^e	50 à 70 »
8 ^e	15 à 40 »
9 ^e	1 à 10 »

421 à 540 œufs.

Ce tableau prouve clairement qu'on fait une mauvaise opération en gardant des poules trop vieilles, qui ne fournissent plus assez d'œufs pour compenser leur nourriture. Dès la cinquième année, il faut songer à réaliser le vœu de Henri IV et mettre la poule au pot.

GEORGES HENRI.

AUGUSTE MARCADE, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 26 Novembre au 2 Décembre 1864.

NICE. b. v. Bull-Dog, c. Flury,	m. d.
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	en lest
MARSEILLE. b. La Garde, c. Orsero,	m. d.
NICE. b. Pauline, c. Laurenti,	houille
ID. b. Augustine, c. Grandi,	houille
ID. b. Ste-Réparate, c. Mangiapan,	meubles
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Flury,	en lest
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
MENTON. b. Volonté de Dieu, c. Palmaro,	en lest
FINALE. b. St-Autoine, c. Massafarro,	charbon
NICE. b. Napoléon III, c. Donat,	m. d.
ID. b. v. Bull-Dog, c. Flury,	id.
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
CANNES. b. Rose Emilia, c. Dozol,	id.
MARSEILLE. b. Bon Conseil, c. Fornari,	id.
NICE. b. Mont de piété, c. Ballestra,	id.
ID. b. Aigle Impérial, c. Fautrier,	id.
ID. b. St-Jean, c. Sibono,	id.
ID. b. Miséricorde, c. Viale,	m. d.

Départs du 26 Novembre au 2 Décembre 1864.

NICE. b. v. Bull-Dog, c. Flury,	en lest
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
BORGHETTO. b. La Garde, c. Orsero,	m. d.
NICE. b. Pauline, c. Laurenti,	eu lest
ID. b. Augustine, c. Grandi,	id.
ID. b. Ste-Réparate, Mangiapan,	id.
MENTON. b. Volonté de Dieu, c. Palmaro,	caroubes
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Flury,	en lest
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.

NICE. b. St-Antoine, c. Massafarro,	charbon
MENTON. b. Napoléon III, c. Donnat,	m. d.
CANNES. b. Rose Emilia, c. Dozol,	id.
MENTON. b. Bon conseil, c. Fornari,	m. d.
ID. b. Mont de piété, c. Ballestra,	id.
ID. b. Aigle Impérial, c. Fautrier,	id.
NICE. b. v. Bull-Dog, c. Flury,	id.
ID. b. v. Palmaria, c. Imbert,	id.
VINTIMILLE. b. St-Jean, c. Sibono,	id.

ORCHESTRE DES BAINS DE MER DE MONACO
SOUS LA DIRECTION DE M. EUSÈBE LUCAS.

4 Décembre 1864.

CONCERT

SOLISTES. . . . MM. DELPECH, cornet à piston.
OUDSHOORN, violoncelliste.

PROGRAMME

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Si j'étais Roi, Ouverture	ADAM.
Air de Scylla	PETRELLA.
Juristentanze, valse	STRAUSS.
Bienvenue, polka	PASDELOUP.
Prélude de I Lombardi	VERDI.
Manon Lescaut, Ouverture	AUBER.
Miserere et Final du Trovatore	VERDI.
Champagne-galop	LUMBYE.

8 HEURES DU SOIR.

Jubiläum's marche,	FAUST.
Dragons de Villars, ouverture	MAILLART.
Fantaisie sur Lucrezia Borgia composée et exécutée par M.	DELPECH.
Valse de Kroll	LUMBYE.
Oberon, ouverture	C.M. DE WEBER.
Air de Titus	MOZART.
Andante religioso et Rondo militaire exécutés par M. Oudshoorn	SERVAIS.
Marche du Prophète	MEYERBEER.

Bulletin Météorologique du 27 novembre au 3 décembre.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHERIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
27 9bre	10 »	13 »	16 »	beau	nul.
28 »	10 5/10	14 »	15 »	id.	id.
29 »	10 »	13 »	15 »	id.	id.
30 »	11 »	13 »	16 »	id.	id.
1 ^{er} Xbre	12 »	15 »	16 »	id.	id.
2 »	12 »	15 »	15 »	id.	id.
3 »	12 »	15 »	15 »	id.	id.

Un cordial d'une nature tout hygiénique, et qui a bien son mérite après les repas. — nous en parlons d'après des témoignages irrécusables, — c'est la Liqueur des moines bénédictins de l'abbaye de Fécamp, dont le dépôt est établi à Paris, 19, rue Vivienne. Sa base spiritueuse reçoit l'arôme des nombreuses plantes qui croissent dans les falaises de Normandie, et ces plantes y sont infusées au moment de la sève ou de la floraison. Jugez ainsi de la saveur des effets de cette Liqueur; elle est tonique, éminemment digestive et d'un goût exquis. (A)

PATE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Préconisés par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine.

AVIS

Des contrefaçons blâmables excitées par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligent à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se livrent qu'en boîtes et en flacons portant la signature ci-contre.

Pharmacies. Lauréat des hôpitaux

151, rue Saint-Honoré, A LA PHARMACIE DU LOUVRE, et dans toutes les pharmacies.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS MELANOGENE

De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.

Pour teindre à la minute en toutes nuances les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette Teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Prix: 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

LIQUEUR DES MOINES BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE FÉCAMP

Cette Liqueur n'a pas varié depuis 1510. Les anciens moyens employés à sa fabrication sont même religieusement conservés. Sa partie active est presque exclusivement composée de plantes croissant dans les falaises de la Normandie, récoltées et infusées au moment de la sève et de la floraison. Ces herbacées, par leur voisinage de la mer, encore toutes saturées de brôme d'iode et de chlorure de sodium, développent et conservent dans les liquides spiritueux et sucrés leurs principes vivifiants et salutaires.

L'industrie moderne emploie généralement, dans la fabrication des liqueurs, des esprits de betteraves, de grains, de pommes de terre plus ou moins bien rectifiés, dont l'effet peut être nuisible; La LIQUEUR DES BÉNÉDICTINS DE L'ABBAYE DE FÉCAMP est au contraire favorable à la santé puisque sa base spiritueuse est uniquement composée des eaux-de-vie de Cognac des premiers crus.

On peut ainsi résumer ses qualités:

- Netteté de goût, onctuosité franche et bien fondue;
- Bouquet délicieux s'améliorant en vieillissant;
- Nul aussi n'a jamais contesté, depuis plusieurs siècles, ses vertus anti-apoplétiques, apéritives, digestives et anti-spasmodiques lorsqu'elle est étendue d'eau.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

NOTA. — Les envois se font par caisses de 6, 12 et 24 bouteilles. — Chaque bouteille porte l'empreinte des cachets ci-dessus.

L'AGENCE GÉNÉRALE A PARIS SE TROUVE: 19, RUE VIVIENNE.

L'Entrepôt Général, chez M. LEGRAND Aîné, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Cette liqueur se trouve en France et à l'Étranger dans tous les cafés, chez les négociants en vins et spiritueux, confiseurs, épiciers, marchands de comestibles, etc.